## Règlement 2019 / 2020 – TRIPLETTES

Le championnat de Triplette est une compétition d’équipes constituées de trois joueurs minimum, dont la phase finale aura lieu lors de la Finale des Champions.

Il se déroule en poule de 3 à 4 équipes (selon le nombre d’équipes engagées et le nombre de billards dans les établissements).

L’engagement de l’équipe est de 10 € et les parties sont payantes par l’établissement.

### 1. ÉQUIPES :

Un établissement peut présenter plusieurs équipes.

Chaque établissement peut présenter des joueurs différents à chaque journée de championnat.

Un joueur évoluant dans un établissement en championnat AFEBAS peut jouer en Triplette sous l’égide d’un autre établissement.

ATTENTION : Un joueur engagé dans une équipe pour un établissement ne pourra en représenter un autre.

### 2. INSCRIPTION :

Le formulaire de demande d’engagement dans le championnat Triplette est disponible sur le site Internet www.afebas.org et à disposition dans les établissements partenaires.

Un chèque de caution de 50.00 € sera demandé à chaque équipe engagée, encaissé en cas de forfait et reversé au club organisateur victime dudit forfait.

### 3. DÉROULEMENT :

Les rencontres se déroulent en 3 séries de 3 joueurs. En aucun cas un joueur ne pourra jouer plus d’un match par série.

La totalité de la compétition se déroule en auto-arbitrage.

La règle officielle de l’AFEBAS sera appliquée.

### 4. JOURNÉE DE CHAMPIONNAT :

A raison d’une fois par mois, chaque équipe rencontre tous ses adversaires le samedi après-midi entre 14H et 19H.

### 5. PARTICULARITÉS :

Réservé aux joueurs licenciés AFEBAS sur la saison en cours, de la même association.

Si l’établissement dispose de plusieurs billards, ils doivent être utilisés pour la compétition.

(1 Billard minimum pour une poule de 3 équipes, 2 pour une poule de 4 équipes)

### 6. FEUILLE DE MATCH :

Les joueurs devront présenter leur licence et inscrire le numéro sur la feuille de match.

Le classement de début de saison sera pris en compte pour le calcul des points “  Bonus “ ainsi qu’à la Finale des Champions.

En aucun cas la feuille de match doit être pliée en championnat et en phase finale

La retranscription des résultats ainsi que la validation par le délégué seront de 72h après le jour de la rencontre. Il est conseillé aux 2 équipes de prendre une photo de la feuille de match une fois complétée

### 7. PHASES FINALES :

A la fin du championnat, les premiers de chaque poule seront qualifiés pour la finale Régionale\*.

En cas d’égalité dans une poule, seront pris en compte :

1. le goal average particulier

2. le goal average général

Les meilleurs équipes régionales seront qualifiées pour la Finale Nationale\*, lors de la «Finale des Champions de Division».

\*En fonction du nombre d’équipes engagée

**COMPTAGE DES POINTS**

**CHAMPIONNAT TRIPLETTE**

 Des points Bonus seront ajoutés au résultat final de chaque match. Ils vont de 0 à 3 points.

Le calcul du Bonus se fera sur les feuilles de match en fonction du classement des joueurs disputant la rencontre.

NC (9R) correspondant à 9, 8R à 8, 7R à 7, etc, ..., 0R à 0.

Le total des rangs des joueurs de l’équipe doit être supérieur ou égal à 27 et indiquera le nombre de points

 “  Bonus “  selon le barème suivant :

TOTAL DES RANGS POINTS BONUS

 27 0

28 à 45 1

46 à 63 2

 64 à 81 3

EQUIPES

L’équipe gagnantes marque 3 pts

L’équipe perdantes marque 1 pts

Les équipes réalisant un match nul marquent 2 pts

INDIVIDUELS

Les points pour le CIP sont comptabilisés lors de la retranscription de la saisie des résultats sur le site de L’Afebas

Pour toutes les joueuses et joueurs (tous rangs confondus ), il sera attribué 1pt par manche gagnée et -1pt par manche perdue

Pas de point pour le CIP lors de la finale régional et de la phase finale

Pour les joueurs ayant déjà été licenciés, leur dernier classement sera pris en compte

Pour tous les licenciés actuels, le classement de fin de saison 2018/2019 sera pris en compte